

Avis n° 2025/09
relatif à l'accréditation de
Institut supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Ecole

Nom :	Institut supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace
Sigle :	ISAE-SUPAERO
Type :	Public
Académie :	Toulouse
Sites de l'école :	Toulouse

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Première accréditation, pas d'antériorité

Objet de la demande d'accréditation

Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure de techniques avancées et de l'institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace, spécialité défense et sécurité, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site de Toulouse
Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure de techniques avancées et de l'institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace, spécialité défense et sécurité, en formation continue, sur le site de Toulouse

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Institut supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace ;
- Vu le rapport établi par Françoise DELPECH (membre de la CTI, rapporteur principal), Philippe STOLTZ (membre de la CTI, corapporteur), Jean-Louis BONNIN (expert), Philippe LEFEBVRE (expert), Constantin VERTAN (expert international), Gautier MAURICE (expert élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 9-10 septembre 2025 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Première accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de la rentrée universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure de techniques avancées et de l'institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace, spécialité défense et sécurité, sur le site de Toulouse	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2029-2030	restreinte
Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure de techniques avancées et de l'institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace, spécialité défense et sécurité, sur le site de Toulouse	Formation continue	2026	2029-2030	restreinte

L'école met en place des contrats de professionnalisation.

Pour la formation défense en sécurité, **cet avis est mis en suspens sous réserve de la transmission de :**

1. Une convention établie entre les deux établissements porteurs du diplôme conjoint pour finaliser les modalités pratiques de mise en oeuvre de la formation : inscription des étudiants, système de gestion et d'information unique et unifié.

Ce document est à transmettre le 15 décembre 2025, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI, à l'adresse : greffe-cti@education.gouv.fr

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour le diplôme défense et sécurité,

- Mettre en place une coordination efficace et pérenne des deux établissements pour la réalisation de la formation et la démarche d'amélioration continue de sa qualité ;
- Harmoniser les processus et les outils d'administration des écoles.

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 10 septembre 2025

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 15 octobre 2025

La présidente
Claire PEYRATOUT

